

**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT DE LA
GUADELOUPE****EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DE LA COMMUNE DE LAMENTIN****NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
33	33	24

Séance du 23 octobre 2019

L'an deux mille dix neuf et le mercredi vingt trois octobre à dix-huit heures vingt-deux le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE, Maire.

Présents :

M. Jocelyn SAPOTILLE maire ; M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Clara RIGAH; Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET ; M. Yvon COMBES ; Mme Christiane TREIL ALBON ; M Lucien BEAUZOR ; Mme Manuela PETRO-METONY ; adjoints au maire.

Mme Franceline YEPONDE ; M. Christian CITADELLE ; Mme Gladys BURAT ; M. Arthur MARICEL ; Mme Marie-Line JACQUET ; Mme Jacqueline BELFORT ; Mme Lucette SAHAI; Mme Marianne BOURRIQUIS; M. José CANEVY ; Mme Nadège PERMAL ; Mme Anick ARNASSALOM ; M. Saturnin FRANCILLONE ; M. Richard PROMENEUR ; M. Nicole VEREPLA Conseillers Municipaux.

Représentés :

M. Jean-Louis SAINCILY par Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET
Mme Raphaëlle DAGONIA par Mme Nadège PERMAL

Absents :

M. Bruno FELICIANN ; M. Rodrigue MOULIN; M. Pierre ALBINA ; Mme Nadia MECHARLES; M. José TORIBIO ; Mme Sylvie DAGONIA; Mme Franceline LAPIN – BEGARIN ; Mme Caroline PARIZE ; M. Florent TREIL

Date de la convocation**10 octobre 2019****Date d'affichage de la délibération**

VOTE :

Adoptée à l'unanimité**DELIBERATION N° 2019/10/69****PLAN DE FINANCEMENT POUR LE CONCERT SERENADE A DESTINATION
DES SENIORS**

La ville de Lamentin vise à réduire les inégalités sur son territoire, en proposant des actions pour l'épanouissement de tous ses habitants et pour la lutte contre l'isolement des personnes âgées.

Selon le diagnostic de territoire social réalisé par Qualistat, la ville compte une hausse de 15% des seniors âgés entre 60 ans et plus. Ce public est à prendre en considération car bon nombre d'entre eux souffrent d'isolement et rencontrent des difficultés sociales.

Aussi, dans le cadre de la programmation de la Semaine Bleue prévue sur le territoire du 7 au 14 octobre prochain, la ville souhaite organiser un concert sérénade en direction des seniors le samedi 12 octobre 2019 de 15h à 18h à la médiathèque Ernest J. PEPIN.

Le budget de l'action est estimé à : **2 638,10 €**.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT			
Dépenses	Montant	Recettes	
Collation	520,92 €	Conseil Départemental (80%)	2 110,48 €
Fleurs	117,18 €		
Orchestre	1 400,00 €		
Son	600,00 €		
		COMMUNE (20%)	527,62 €
TOTAL	2 638,10 €	TOTAL	2 638,10 €

Le maire propose au Conseil municipal d'approuver le plan de financement de l'opération « concert sérénade ».

Le conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

DECIDE

ARTICLE 1- D'approuver le plan de financement suivant pour l'organisation du concert sérénade :

PLAN DE FINANCEMENT			
Dépenses	Montant	Recettes	
Collation	520,92 €	Conseil Départemental (80%)	2 110,48 €
Fleurs	117,18 €		
Orchestre	1 400,00 €		
Son	600,00 €		
		COMMUNE (20%)	527,62 €
TOTAL	2 638,10 €	TOTAL	2 638,10 €

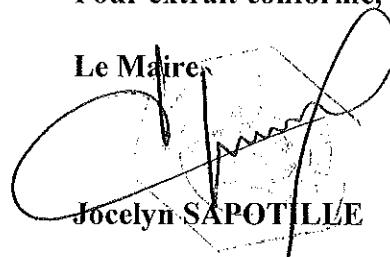
ARTICLE 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Maire,



Jocelyn SAPOTILLE